



HAL
open science

Claude Perrault ou la passion du singulier

Thierry Hoquet

► **To cite this version:**

Thierry Hoquet. Claude Perrault ou la passion du singulier. Aude Volpilhac. Madeleine de Scudéry. Histoire de deux caméléons., Thierry Marchaisse, pp.153-175, 2022, 978-2-36280-284-3. hal-04460677

HAL Id: hal-04460677

<https://hal.science/hal-04460677v1>

Submitted on 15 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claude Perrault ou la passion du singulier

Thierry Hoquet

La *Description anatomique d'un caméléon, d'un castor, d'un dromadaire, d'un ours et d'une gazelle* est publiée chez Frédéric Léonard en 1669. L'année précédente étaient parus deux autres « descriptions anatomiques » : la *Description anatomique d'un renard marin et d'un lion*, toutes deux extraites de lettres adressées à Marin Cureau de la Chambre (1596-1669), médecin ordinaire du Roi et l'un des premiers membres de l'Académie des Sciences. Claude Perrault (1613-1688) et ses collègues opèrent à partir de 1667 un ensemble de dissections : certaines dans la Bibliothèque du Roi au Louvre, mais également à Versailles où les savants se rendent en groupes, pour procéder à la dissection des animaux exotiques morts à la ménagerie¹. Une scène restera emblématique de ces travaux, lorsque le roi Louis XIV lui-même assiste, en 1681, à la dissection par Perrault et Joseph-Guichard Du Verney (1648-1730), de l'éléphante qu'il avait reçue en 1668, comme cadeau diplomatique du Portugal :

« Le Roi ne dédaigna pas d'être présent à l'examen de quelques-unes des parties et lorsqu'il y vint, il demanda avec empressement où était l'Anatomiste, qu'il ne voyait point ; M. Du Verney s'éleva aussitôt des flancs de l'Animal, où il était pour ainsi dire englouti. »²

Perrault avait-il cependant d'emblée le projet d'un projet de plus vaste envergure ? Comme l'indique Joan Pieragnoli : « Au départ, rien n'indique que le médecin Claude Perrault, instigateur des travaux d'anatomie de l'Académie royale des sciences, ait eu pour intention d'étudier les espèces rares, et encore moins de superviser une vaste publication, les *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, enrichie de nombreuses estampes. Le *Projet pour les expériences et observations anatomiques* que Perrault présente à ses pairs le 15 janvier 1667 n'y fait aucune allusion, se bornant simplement à préconiser la dissection de cadavres humains et d'animaux indigènes vivants. »³

De fait, plusieurs choses frappent d'emblée dans cette « *Description anatomique d'un caméléon, d'un castor, d'un dromadaire, d'un ours et d'une gazelle* ». D'abord, l'absence de nom d'auteur : ni celui de Perrault ni ceux d'aucun de ses collègues ne figurent sur la page de titre. Ensuite, ce titre n'en est pas un et présente simplement une énumération, donnant la table des matières contenues dans l'ouvrage. Enfin, l'emploi systématique de l'article « un » : un caméléon, un castor etc. Cet emploi de « un » est tout à la fois ici celui d'un adjectif numéral (par opposition à « deux ») et d'un article indéfini (par opposition à « le »). Ces différentes caractéristiques traduisent bien la nature du projet de Claude Perrault.

¹ Sur l'histoire de ces premiers travaux de dissection et de description, voir notamment Joseph Schiller, « Les laboratoires d'anatomie et de botanique à l'Académie des Sciences au XVIIe siècle », *Revue d'histoire des sciences*, 17-2 (1964), pp. 97-114, ici p. 104.

² *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, Paris, Martin, Coignard fils & Guérin, 1733, t. I, p. 322. Sur les relations entre la Ménagerie et le pouvoir royal, cf. les analyses de Jérôme Lamy, « La science à la cour de Versailles : mise en scène du savoir et démonstration du pouvoir (XVIIe-XVIIIe siècles) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 136 (2017), pp. 71-99.

³ Joan Pieragnoli, *La cour de France et ses animaux, XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 2016, p. 255.

Une modestie de mise

L'anonymat (au sens de l'absence de nom d'auteur) est alors une règle tacite pour les publications. René Descartes ne mentionne pas son nom sur la page de titre de son *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison etc.*, paru chez Ian Maire à Leyde en 1637. De même pour *La Logique ou l'art de penser*, qui ne recevra strictement un nom d'auteur qu'au XIXe siècle ou pour les *Essais de théodicée* de Leibniz qui paraissent sans nom d'auteur en 1710. Le nom de Nicolas Malebranche n'apparaîtra en tête de sa *Recherche de la vérité* qu'à partir de la cinquième édition (1700). L'anonymat n'est donc pas nécessairement synonyme de subversion⁴.

À l'inverse, lorsque Pierre Bayle décide en 1696 de faire figurer son nom sur la première page de son *Dictionnaire Historique et Critique*, il doit s'en justifier et il y consacre une section de sa préface : « Pourquoi l'auteur met son nom à la tête de cet ouvrage ». L'intention peut surprendre : il indique qu'en 1696 un auteur doit se justifier non de faire paraître anonymement un ouvrage, mais d'y faire figurer son nom. Bayle est d'ailleurs explicite : « Je ne blâme point ceux qui se nomment à la tête de leurs ouvrages, mais j'ai toujours eu une antipathie secrète pour cela. »⁵ L'absence de nom d'auteur est le gage de « l'honnêteté » au sens défini par Damien Mitton et le chevalier de Méré⁶. L'honnête homme se doit de cacher son *moi*, afin de ne pas se rendre insupportable aux autres⁷. Cet anonymat qui efface l'auteur a aussi pour fonction de renforcer la valeur objective des textes. Les lecteurs ne s'intéressent pas à lire une œuvre de Claude Perrault, mais une suite de descriptions, qui, par leur modestie même, expriment leur volonté d'être les plus exactes possible. Dans les rééditions de ces textes, Perrault n'emploiera jamais le « je » pour désigner l'auteur mais toujours « la Compagnie », c'est-à-dire le collectif qui a mené le travail d'analyse, dissection, description et illustration.

En outre, quoique l'œuvre d'un médecin, ces descriptions ne visent pas directement la connaissance de l'être humain, mais avant tout « la composition d'une histoire naturelle des animaux, à laquelle toutes les descriptions particulières et détachées que ce recueil contient doivent servir de matière, et en attendant que l'histoire générale soit composée, donner lieu à prendre toutes les précautions et toutes les mesures nécessaires à en bien dresser le plan et le dessein général. »⁸ Cela justifie pleinement le titre sous lequel les différentes descriptions seront publiées : *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Animaux*.

Histoire et philosophie

Perrault mobilise dans son texte une opposition entre « Physique » et « Philosophie »⁹. « Physicien » est alors le nom général de tous ceux qui s'efforcent de contribuer à la science de la nature. « Philosophie » est un terme plus ambigu, surtout quand il est associé à

⁴ Sur ces questions, cf. par exemple le numéro spécial de *La Lettre Clandestine*, dirigé par Geneviève Artigas-Menant & Antony McKenna, « Anonymat et clandestinité aux XVIIe et XVIIIe siècles: Actes de la journée de Créteil du 11 juin 1999 », n° 8 (1999), et notamment la contribution de Gianluca Mori, « Anonymat et stratégies de communication : le cas de Pierre Bayle ».

⁵ Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, « Préface de la première édition », 3e éd., t. I, p. xiv.

⁶ Cf. Damien Mitton, *Pensées sur l'honnêteté*, publiées dans la sixième partie des *Œuvres mêlées* de Saint-Évremond, et de Méré, ses essais « L'honnête homme » et « De la vraie honnêteté ».

⁷ Cf. *Logique de Port Royal*, IIIe partie, chapitre XX, « Des sophismes d'amour propre, etc. », section VI.

⁸ *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, t. I, p. iij.

⁹ Ces développements prolongent nos différentes réflexions sur l'histoire naturelle et son illustration, notamment : « L'histoire naturelle est-elle une science de la nature ? », *Corpus, Revue de Philosophie*, n°40 (2002), pp. 117-165 ; *Buffon : histoire naturelle et philosophie*, Paris, Honoré Champion, 2005.

l'adjectif « naturelle ». En introduction, Perrault note que le caméléon a été, « de tout temps le sujet de la Philosophie Naturelle, aussi bien que de la Morale ». Il y revient par deux fois : d'abord quand il mentionne son souci que « les Physiciens et ceux qui étudient la Morale n'aient point regret aux beaux sujets d'exercer leur Philosophie » puis quand il entend « finir nos Observations sur le Caméléon par quelque chose de plus solide que n'est cette Philosophie des couleurs ». La philosophie, associée à la morale, renvoie à des spéculations charmantes mais vaines. Au contraire de la curiosité, la physique doit s'arrimer au roc de l'observation et de la description.

Par là, Perrault s'inscrit nettement dans l'opposition classique, formulée par Francis Bacon, entre *histoire naturelle* et *philosophie naturelle*. La première s'emploie sagement à collecter des faits singuliers, sans chercher à leur donner nécessairement un ordre. Sa valeur tient précisément à son caractère brut et non élaboré. L'histoire, au sens de l'*historia* grecque, ne contient rien d'autre que la pure et exacte description. À l'inverse, la philosophie naturelle donnerait le système général, relierait les faits les uns aux autres en un tout unifié, permettant à l'esprit de s'élever au-dessus des cas particuliers et de découvrir la loi générale qui en rend raison. Cette opposition entre histoire et philosophie figure par exemple dans une lettre de Descartes à Mersenne datée du 10 mai 1632. Descartes demande alors à son correspondant de lui fournir « l'histoire des apparences célestes selon la méthode de Verulamius »¹⁰. Descartes entendait alors rendre compte de la disparité et de l'irrégularité apparente des étoiles fixes, et « chercher la cause de la situation de chaque étoile fixe ». Il exprime alors son ambition de « connaître *priori* toutes les diverses formes et essences des corps terrestres, au lieu que, sans elle, il nous faut contenter de les deviner *a posteriori* et par leurs effets. » C'est à cette fin que Descartes réclame un ouvrage qui donnerait une description sans y mêler « aucunes raisons ni hypothèses ». Ce que Descartes recherche pour fonder son système, c'est précisément le projet qu'exprimait Bacon au chapitre V de la *Descriptio Globi Intellectualis* : un ouvrage qui rassemble simplement la situation des étoiles, leur grosseur, leur éclat, leur couleur, leur clarté, — bref un ensemble de données d'observation et surtout rien qui ressemblât à un début d'explication systématique des apparences¹¹. Descartes suggère ailleurs une opposition entre Histoire et Science, notamment dans le texte resté inédit de ses *Règles pour la direction de l'esprit* : en particulier dans la règle III, *non scientias videremur didicisse, sed historias, non des sciences mais des histoires*¹². Ainsi, pour Descartes, l'histoire (au sens de Bacon) n'est pas la science mais remplit seulement une fonction propédeutique. Ailleurs, dans sa *Recherche de la vérité*, Descartes évoquera de même « la différence qu'il y a entre les sciences et les simples connaissances qui s'acquièrent sans aucun discours de la raison »¹³.

Cette opposition est souvent suivie. Marta Cavazza note par exemple à propos des naturalistes de l'école de Bologne : « Dans la plupart des cas, ils n'étaient baconiens qu'en ceci qu'ils retenaient de Bacon presque uniquement cet élément fondamental : le lien

¹⁰ René Descartes, *Œuvres* (C. Adam et P. Tannery, éd.), Paris, Vrin, 1996, t. I, p. 249-252.

¹¹ Francis Bacon, *The Works of Francis Bacon*, London, Longman, 1859-1864, t. V, p. 510-511 : « *I would have the History of Celestial Bodies simple, and without any infusion of dogmas ; all theoretical doctrine being as it were suspended: a history embracing only the phenomena themselves (now almost incorporated with the dogmas) pure and separate; a history in short, setting forth a simple narrative of the facts, just as if nothing had been settled by the arts of astronomy and astrology, and only experiments and observations had been accurately collected and described with perspicuity. In which kind of history there is nothing extant which satisfies me.* »

¹² Descartes, *Œuvres*, t. X, p. 367.

¹³ Descartes, *Œuvres*, t. X, 502, 22- 503, 7.

histoire naturelle/philosophie, considéré simplement — semble-t-il — comme un contenant neutre, pouvant s'accorder avec n'importe quelle interprétation générale de la nature. Présentées comme hypothèses issues de la confrontation méthodique des "faits", les théories en venaient ainsi à perdre leur potentiel métaphysique et pouvaient être utilisées sans péril pour orienter les recherches nouvelles. »¹⁴

Perrault s'en tiendra toujours à cette sage réserve, historique plus que philosophique. Ainsi, quand il publie en 1680 le premier tome de ses *Essais de physique*, il note dans la préface :

« Je donne le nom d'essais aux petits ouvrages contenus dans ce recueil, non seulement à cause que ce ne sont point des pièces achevées, et qui aient assez de liaison ensemble, et assez d'étendue pour enfermer tout ce qui doit entrer dans la composition d'un corps entier de physique, mais aussi par la raison que dans cette sorte de science, on ne peut faire autre chose que d'essayer et de chercher. »¹⁵

Perrault réitère alors l'idée qu'en physique, « l'on ne peut acquérir que des connaissances obscures et peu certaines », ce qui la rend peu propre à la philosophie. Quant à l'histoire, « l'on est encore obligé d'avouer que [...] quoiqu'elle soit remplie de faits constants et avérés, [elle] ne laisse pas de contenir beaucoup de choses douteuses à cause que les conséquences qu'on y tire des phénomènes extraordinaires et des nouvelles expériences, n'ont rien de bien assuré parce que nous n'avons pas toutes les connaissances nécessaires pour bien établir ces conséquences »¹⁶. Ainsi, Perrault vise par la modestie affichée de son titre (*Essais de physique*) « le mauvais effet que la hardiesse de quelques-unes de ses propositions et de ses conclusions pourraient produire »¹⁷.

Dissiper les fables

La prudence est d'autant plus requise et urgente que la Morale et la Rhétorique n'ont cessé de contaminer le discours de la Physique. Claude Perrault le souligne dès l'introduction de sa *Description d'un Caméléon* : il ne s'agit pas de décrire l'animal comme un symbole mais de s'en tenir à ce qu'on peut observer de lui. Or, le caméléon est sur ce point un objet particulièrement glissant car tout en lui prête à rêver. Le danger repose ici dans « l'admiration » qu'il suscite : ce terme signifie alors l'étonnement ou la surprise. Perrault mentionne les « admirables propriétés » du caméléon et le fait que cet animal a toujours suscité « beaucoup d'admiration et d'exercice à ceux qui s'appliquent à la connaissance de la Nature ». Mais précisément, c'est contre cette « admiration » que tout physicien doit se prémunir.

La physique, en donnant l'histoire, c'est-à-dire la description véritable, a pour objet de détruire les fables qui encombrant la littérature zoologique. C'est l'objet en particulier, du dernier paragraphe de la « Description anatomique d'un caméléon », où Perrault taille en pièce une fable qu'il attribue à Démocrite, mettant en scène le Corbeau et le Caméléon. Là où les Anciens tendaient à gonfler les pouvoirs merveilleux de l'animal, une simple expérience suffit à dissiper la légende. La morale de l'histoire est donc cruelle, et si l'on nous permet de disposer la prose de Perrault en vers, cela donne brutalement :

¹⁴ Marta Cavazza, « Impact du concept baconien d'histoire naturelle dans les milieux savants de Bologne », *Les Études philosophiques*, juillet-septembre 1985, pp. 405-414, ici p. 407.

¹⁵ Claude Perrault, *Essais de physique ou recueil de plusieurs traités touchant les choses naturelles*, Paris, J.B. Coignard, 1680-1688, 4 vol., t. I, p. a-ij, recto.

¹⁶ Perrault, *Essais de physique*, t. I, p. a-ij, recto et verso.

¹⁷ Perrault, *Essais de physique*, t. I, p. a-ij, verso.

« Un Corbeau donna quelques coups de bec à notre Caméléon,
Quand on le lui présenta mort.
Mais on lui en donna à manger plusieurs parties,
Et le cœur même,
Qu'il avala sans en être incommodé. »

C'est sur ce point sans doute que se fait sentir avec le plus de force le contraste avec le texte de Madeleine de Scudéry. Celle-ci revendique bel et bien certains principes de l'histoire et de la sage physique de Perrault. Ainsi quand elle promet : « Je dirai simplement ce que j'ai remarqué avec beaucoup de soin et d'exactitude. » Ou encore, « Quoi qu'il en soit, je ne décide rien ; je dis simplement ce que j'ai vu. » Mais tout au long de son texte, l'étonnement est toujours présent. Scudéry paraît n'y consentir que contre son gré : « Cet animal a tant de choses singulières, qu'on ne peut assez s'en étonner. » — comme si l'admiration était une conséquence nécessaire de la rencontre des caméléons. La description supposément factuelle de Scudéry est en vérité irradiée par l'éclat des fables. C'est un palimpseste où se retrouvent les anciennes légendes, comme l'idée formulée par Aristote que le caméléon a des yeux qui tournent en tous sens, indépendamment l'un de l'autre et lui permettant de voir ce qu'il veut. Chez Scudéry, les yeux réels que le caméléon meut selon sa fantaisie deviennent alors la source d'un merveilleux plus merveilleux encore que celui des fables : « Ces yeux si merveilleux et si extraordinaires servent plus à cet animal, que les cent yeux que la Fable donne à Argus n'eussent pu lui servir, car il les tourne droit au ciel, droit en terre, droit devant, droit derrière et quand il veut l'un regarde en haut, l'autre regarde en bas, l'un derrière, et l'autre devant. » Tout au long de sa description, Scudéry conserve aux caméléons leur caractère fabuleux et accroît encore le prestige des fables en le couvrant de l'autorité des faits. C'est également le cas à propos d'une autre légende, qui veut qu'ils se nourrissent uniquement d'air — un fait pourtant déjà amplement réfuté à l'époque. Ole Worm (1588-1654) par exemple réfutait déjà clairement la fable contenue dans Plinie et déclarait sobrement mais doctement : « *Aere solo non vivit* » — il ne vit pas seulement d'air¹⁸. Cet énoncé est pourtant réitéré tout au long du récit de Scudéry, chez qui il prend la forme d'un étrange paradoxe : ces animaux, quoique nourris d'air, produisent bien, de temps à autre, quelques excréments, mais ceux-ci sont alors remarquablement *sans odeur*. Enfin et surtout, Scudéry refuse d'adopter le regard détaché et froid de l'anatomiste. Elle s'en remet d'ailleurs à Perrault et à sa compagnie de savants pour opérer les dissections. Par sa part, elle souligne l'individualité des caméléons, en termes moraux et psychiques. Elle marque pour ses bêtes un véritable attachement, qui fait sans doute la plus belle qualité de son texte. Cette profonde affection se traduit dans quantités de petits gestes du quotidien. D'abord, dans le lent travail d'appropriation et de reconnaissance, qui conduit Scudéry à donner un nom à l'animal et de capter ainsi son attention en l'appelant de ce nom : « Méléon, Méléon, venez à moi »¹⁹. Ensuite, dans le tendre dispositif de la chaufferette, qui témoigne d'un soin quotidien. Enfin, on partage l'angoisse de Scudéry quand l'animal a disparu et qu'on le croit perdu ; mais il y a une grande tendresse et beaucoup de vérité dans ce récit de la nuit où soudain, Scudéry s'éveille et va s'assurer du bien-être de son caméléon, comme on irait border un enfant pendant son sommeil parce qu'on a cru l'entendre

¹⁸ Ole Worm, *Museum Wormianum; seu, Historia rerum rariorum, tam naturalium, quam artificialium, tam domesticarum, quam exoticarum, quae Hafniae Danorum in aedibus authoris servantur*, Leyde, ex officina Elseviriorum, 1655, pp. 315-316.

¹⁹ Cf. sur ce point, la Préface d'Aude Volpilhac à ce volume, ainsi que notre article, « Animal Individuals: a Plea for a Nominalistic Turn in Animal Studies? », *History and theory*, 52-4 (2013), pp. 68-90.

cauchemarder. Toutes ces attentions trouvent leur point culminant et une sorte de démonstration par l'absurde dans la conclusion tragique de cette « Histoire des deux caméléons » : il suffira d'un seul jour où Scudéry, malade, ne pourra prendre soin de l'animal, pour que celui-ci aussitôt soit emporté par le froid et la maladie. Comme si quelque fatale destinée avait uni leurs existences.

Cette issue dramatique de la vie des deux caméléons de Scudéry devait avoir une incidence sur les descriptions de Perrault, puisque les deux animaux lui seront transmis après leur décès pour dissection. C'est ce qui explique que les éditions ultérieures du texte de Perrault contiendront la « Description anatomique » non d'un seul, mais « de trois caméléons ». Les diverses descriptions d'animaux de Perrault seront en effet par la suite réunies en 1671 dans les *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Animaux*, réédités en 1676, puis trouvant leur forme définitive dans l'édition en trois volumes des *Mémoires de l'Académie royale des sciences* en 1733.

Inscrits dans une démarche de critique des fables, ces *Mémoires* se démarqueront ostensiblement des ouvrages de la Renaissance en renonçant à leur goût pour l'abondance profuse des informations : « Pour les autres usages qu'on leur attribue, dont tous les historiens naturels ont composé leurs volumes [...nous n'en] avons parlé qu'en passant, et selon l'occasion que nous en offrait ce que nous observions dans nos sujets »²⁰. Au siècle suivant, en 1749, Buffon reprendra le flambeau et dressera une critique cinglante de la prolixité « accablante » du bolonais Ulisse Aldrovandi : « Aldrovande, le plus laborieux et le plus savant de tous les naturalistes, a laissé, après un travail de soixante ans, des volumes immenses [...] : on les réduirait à la dixième partie si on en ôtait toutes les inutilités et toutes les choses étrangères à son sujet. »²¹ Buffon est bien en cela l'héritier de Perrault.

Amplifier sans simplifier

Ce refus des emblèmes, symboles et autres matières de superstition ou d'héraldique, ne signifie pas que Perrault et ses collègues sont d'une concision extrême. On aurait tort en particulier de les croire animés par la recherche de faits généraux et de règles simples. Au contraire, ils prêtent une attention scrupuleuse à l'individualité physique de leurs sujets. La deuxième édition des *Mémoires* en 1676 contient une préface qui souligne les différences avec la première édition, et réitère la nécessité d'une attention soutenue à l'individualité et à la particularité des sujets décrits :

« Quelques-unes des descriptions contenues dans ce volume ont déjà été données au public. On les a réimprimées avec les autres, à cause des particularités considérables qui y ont été ajoutées, et des nouvelles observations que la Compagnie a faites depuis sur quelques autres animaux de la même espèce que ces premiers, dont les descriptions ont déjà été imprimées. Elle a même différé cette édition plus longtemps qu'elle ne s'était proposé, afin de rendre les descriptions plus amples par les remarques que l'on a eu le moyen de faire sur un plus grand nombre de sujets que le temps a fournis : car elle a jugé qu'il était important de marquer autant qu'il serait possible les différences et les convenances qui se rencontrent souvent dans les animaux d'une même espèce, afin que ceux qui sont curieux de ces recherches, et qui

²⁰ *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, édition des *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, Paris, Compagnie des Libraires, 1733, t. I, p. x.

²¹ Buffon, *De la Manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle* (1749), IR I, 26.

n'y sont pas tout à fait exercés, soient moins surpris, quand ils s'y appliqueront, de ne pas rencontrer toujours les choses conformes à ce que nous avons trouvé dans nos dissections, où nous avons presque toujours découvert quelque chose de nouveau. Il est encore nécessaire d'être averti que presque tous les animaux dont nous donnons les descriptions, sont morts de maladie, et la plupart en hiver ; afin qu'ayant égard à cette particularité, qui peut apporter beaucoup de changement à la constitution ordinaire des parties, ce changement ne fasse point faire d'inductions qui puissent nuire à la connaissance de leur état naturel. »²²

Ainsi, plus la Compagnie dissèque d'objets, plus des différences se font jour. Des sujets plus nombreux permettent d'amplifier les descriptions, sans jamais conduire à des simplifications. Plus encore, quiconque pratique soi-même l'observation pourra noter des différences d'un individu à l'autre — de même qu'on disait que Leibniz mettait au défi les nobles de la cour de Hanovre de descendre dans le jardin et d'y trouver deux feuilles exactement identiques. Chaque individu supplémentaire apporte quelque nouveauté. On ne saurait mieux dire à quel point il est impossible de généraliser. Cela d'autant plus que les individus observés l'ont toujours été au terme d'une maladie mortelle : cela coupe tout espoir de faire une quelconque induction de leur état à celui des bêtes considérées dans leur état naturel. Perrault et ses collègues font donc preuve d'une prudence extrême, qui prend en compte jusqu'aux causes du décès de l'animal disséqué. La Nature paraît donc bien éloignée d'une quelconque uniformité — une conviction dont ne se départiront pas les observateurs pendant longtemps²³.

Surtout, Perrault soutient l'idée que la conformation de chaque individu est singulière et ne représente qu'elle-même. Cela a pour conséquence de retirer à la gravure tout statut d'exemplarité et de généralité. Dans la pensée de Perrault, cela est lié à son engagement baconien (l'histoire comme collection d'instances), son combat contre l'esprit de système (la philosophie trop hâtive, qui généralise avant l'heure) et son idée que la nature ne peut être réduite à nos idées : il vaut mieux jeter à bas un système que contester une observation. Perrault et ses collaborateurs ne se risqueront jamais à généraliser. On l'a vu, grâce au concours de Scudéry, le texte de Perrault intitulé « Description anatomique d'un caméléon » devient « Description anatomique de trois caméléons ». De même, au fil des arrivées, la « Description anatomique d'un Coati Mondé » (1671) devient en 1676 « Description anatomique de deux coatis ». On trouve également dans l'édition de 1676 la *Description anatomique de six porcs-épics et deux hérissons*, celle de *deux sapajous et de deux autres guenons* ou encore celle de *huit autruches*.

Le projet d'une vraie physique

Les *Descriptions* comme celle du caméléon se caractérisent d'abord par tout ce dont elles ne traitent pas : ni élevage, ni cynégétique, ni pharmacopée. Il s'agit de se concentrer sur ce que Perrault appelle *anatomique*. Comme il le précisera, « ce dessein de décrire

²² Claude Perrault, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Animaux*, Paris, Imprimerie royale, 1676, Avertissement.

²³ Cf. par exemple Albrecht von Haller, *Réflexions sur le système de la génération de M. de Buffon*, Genève, Barrillot et fils, 1751, pp. 32-33 : « il n'y a jamais eu deux hommes dont tous les nerfs, toutes les artères, toutes les veines et même tous les muscles et les os n'aient été infiniment différents. Après avoir fait cinquante descriptions des artères du bras, de la tête ou du cœur, je les ai trouvées toutes les cinquante fois entièrement différentes. »

principalement les parties a été encore restreint à celles du dedans, et c'est pour cela que nous avons appelé les descriptions que nous en faisons, *anatomiques*, bien qu'elles contiennent beaucoup de choses qui se peuvent voir sans dissection. »²⁴ Les *descriptions anatomiques* de Perrault juxtaposent une vue synthétique — l'animal sur pied, dans une situation qui se veut naturelle— et une vue analytique qui dépèce et désarticule la bête. La première présente les organes coordonnés quand la seconde expose les organes juxtaposés. Cette double dimension traduit le projet formulé par les *Mémoires* de produire des connaissances qui manquent à l'histoire naturelle. D'une part, l'insistance mise sur le squelette de la bête joue un rôle métaphorique : il s'agit certes de donner une anatomie, mais avant tout de fonder la science de l'animal sur ce qu'elle a de *solide*. D'autre part, l'originalité des *Mémoires* tient, selon le rédacteur même de la *Préface*, en cette quête de l'intérieur de l'animal²⁵. En particulier, Perrault distingue entre la description des animaux familiers et celle des animaux rares et étrangers qui exige qu'on dépeigne avec soin la forme tant extérieure qu'intérieure.

L'examen de l'intérieur permet notamment de résoudre des contradictions. La dissection d'un caméléon permet de réfléchir au problème de la distance existant entre les yeux²⁶. La question se pose du fait d'une formule ambiguë de Pline : qu'a voulu dire l'auteur de *l'Histoire naturelle* quand, au livre VIII, il a écrit que les caméléons avaient les yeux « fort peu séparés l'un de l'autre », *tenui discrimine*²⁷ ? Or les yeux ne sont pas du tout proches l'un de l'autre sur la face de l'animal. De plus, Aristote avait distingué dans le *Problème X*, 15 : « cette petite distance des yeux l'un de l'autre en la face étant propre à l'être humain, de même que la grande est particulière au mouton »²⁸. La faible distance notée par Pline entre les yeux du caméléon ne peut donc pas être une distance sur la face. Perrault et ses collègues expliqueront que la courte distance dont parle Pline est une distance entre les deux globes oculaires, qui se joutent en effet l'un l'autre à l'intérieur du crâne du caméléon où ils ne sont séparés que par une membrane. Ainsi, un difficile problème d'interprétation d'histoire naturelle trouve sa solution par l'examen anatomique de l'animal.

Une comparaison des animaux

Perrault affirme l'autonomie de sa pratique d'anatomiste à l'égard de toute perspective médicale : il entend bien contribuer à la physique générale. Il étudie des animaux différents de l'humain, pour les connaître eux-mêmes et non pour améliorer notre médecine. Par là, les *Mémoires* s'inscrivent dans le sillage d'Aristote dont le projet était celui d'une distribution des animaux selon les ressemblances et les dissemblances. Mais *l'Histoire des animaux* d'Aristote concernait davantage les mœurs ou la nourriture. Comme l'expliqua Pierre Pellegrin, Aristote va aller chercher les principes de sa classification dans les modes de

²⁴ *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, 1733, t. I, p. x.

²⁵ *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, 1733, t. I, p. x : « En effet, quoique nous ayons apporté un grand soin à décrire l'extérieur des animaux, notre principal dessein a été de rapporter et d'amasser toutes les remarques que nous avons faites sur les différentes particularités du dedans. Et nous ne nous sommes pas beaucoup arrêtés aux choses qui n'appartiennent pas directement à cette connaissance anatomique, parce qu'il n'y a guère que cette exacte description des parties internes qui manque à l'histoire naturelle. »

²⁶ « Description anatomique de trois caméléons », *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, 1733, t. I, p. 64

²⁷ Pline, *Histoire naturelle*, VIII, LI (33), § 121, trad. A. Arnout, Paris, Les Belles-Lettres, 1952, p. 65.

²⁸ Aristote, *Problèmes*, X, 15, trad. P. Louis, t. I, p. 160 : « Pourquoi l'homme est-il parmi les animaux celui qui a l'intervalle entre les yeux le plus petit conformément à sa taille ? ».

reproduction— c'est-à-dire non dans les organes mais dans les degrés de chaleur et d'humidité des animaux. Aristote produit ainsi une classification non pas selon des principes prédéfinis mais *ad hoc*, en fonction de ce dont il a besoin pour traiter son sujet²⁹.

Au contraire, la Compagnie de Perrault s'attache exclusivement à l'agencement organique des bêtes disséquées. Les *Descriptions* dessinent, l'une après l'autre, les contours d'une possible anatomie comparée, dans laquelle le corps humain n'est pas le centre vers quoi toute la science converge, mais un terme de comparaison, auquel on peut référer l'ensemble des connaissances que l'on prend de la Nature.

« Les animaux qui nous sont familiers sont décrits autrement. Car on compare la grandeur, la forme et la situation de leurs parties, tant les extérieures que les intérieures, à celles de l'homme, que nous établissons comme la règle des proportions de tous les animaux : non pas que nous estimions qu'il soit absolument mieux proportionné que la plus difforme de toutes les bêtes : parce que la perfection de chaque chose dépend du rapport qu'elle a à la fin pour laquelle elle est faite, et qu'il est vrai que les oreilles d'un âne et le groin d'un pourceau sont des parties aussi admirablement bien proportionnées pour les usages auxquels la nature les a destinées, que toutes celles du visage de l'homme le sont pour lui donner la majesté et la dignité du maître de tous les animaux. Mais il a fallu convenir d'une mesure et d'un module, de même que l'on fait en architecture : en considérant tout l'univers comme un grand et superbe édifice, qui a plusieurs appartements d'une structure différente, on a choisi les proportions du plus noble pour régler toutes les autres. »³⁰

Ainsi, quand il est dit d'un chien qu'il a la tête longue, le ventricule petit et la jambe tout d'une venue, c'est par comparaison avec les mêmes parties chez l'humain. La connaissance de l'anatomie humaine permet de juger des spécificités de l'anatomie du chien : elle oriente en amont notre vocabulaire et notre regard, pour qui le corps humain constitue un point de référence, une norme de comparaison. Cela est particulièrement sensible dans le cas du caméléon du fait de la grande différence de forme qui existe entre l'organisation de cet animal et celle de l'humain.

Aristote était limité dans sa connaissance de l'intérieur des animaux : il ne pratiquait généralement pas la dissection, et surtout pas celle de l'être humain. Cependant, Jules Soury, directeur à l'École pratique des hautes-études, a suggéré que le Stagirite avait peut-être disséqué un caméléon, comme en témoignent certaines formules figurant dans la description qu'il en donne dans *l'Histoire des Animaux*, II, XI³¹. La dissection d'un caméléon fut réalisée à Rome par le naturaliste italien Domenico Panaroli (1587-1657) qui la publie en 1645 dans un volume dédié à Cassiano dal Pozzo³². Panaroli marque la différence existant entre l'humain et le caméléon à propos des globes oculaires et des nerfs optiques qui les lient au cerveau. Thomas Bartholin (1616-1680) dit que les entrailles de cet animal sont semblables à celles de l'être humain, hormis qu'il n'a point de rate ni de vessie. Les

²⁹ Pierre Pellegrin, *La Classification des animaux chez Aristote. Statut de la biologie et unité de l'aristotélisme*, Paris, Les Belles-Lettres, 1982.

³⁰ *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, t. I, p. xviii.

³¹ Cf. Jules Soury, « Anatomie et vivisection du caméléon dans Aristote », *L'Intermédiaire des biologistes. Organe international de zoologie, botanique, physiologie et psychologie*, première année, n°7, 5 février 1898, pp. 147-149.

³² Domenico Panaroli, *Il Camaleonte esaminato*, Roma, Francesco Cavalli, 1645.

Académiciens s'emploient à trouver d'autres comparaisons et concluent : « Nous y avons remarqué beaucoup d'autres différences. »³³

Plus tard, le collaborateur de Buffon, Louis Jean-Marie Daubenton, poursuivra le projet de faire des comparaisons, par exemple, entre le hérisson et le porc-épic, le loir et la marmotte. Pour Daubenton, poursuivre ces comparaisons permettra de former un corps complet d'anatomie comparée. Il faut « abandonner [l]es détails, pour ne jamais perdre de vue les rapports généraux qui sont entre les différentes espèces d'animaux, les ressemblances et les différences essentielles qui se trouvent dans le mécanisme de leur corps »³⁴. Le travail de description suivra donc un plan, qui est « le même pour tous les animaux, de sorte que la description de la souris est aussi étendue que celle du cheval, parce qu'en effet le corps de la souris est composé d'à peu près autant de viscères et d'os que celui du cheval, et qu'il faut les comparer tous les uns avec les autres. » La comparaison constitue le cœur d'une histoire naturelle dont l'objectif est la recherche des rapports. Ce projet d'une véritable « anatomie comparée » sera encore radicalisé et généralisé par l'œuvre de Georges Cuvier³⁵.

Vers la philosophie générale ?

Perrault a donc refusé obstinément toute prétention *philosophique*. Il a persisté à ajouter à ses descriptions d'autres descriptions, chaque fois singulières. Dans le même temps, il déclare au Roi, qu'un jour, peut-être, s'élèvera « un Génie extraordinaire, qui se serve de nos Mémoires avec un succès qui égale celui des grands Politiques et des vaillants Capitaines »³⁶. Au siècle suivant, Buffon à l'inverse, ne s'embarrassera plus de la pesante cautèle de Perrault. Le naturaliste de Montbard écrira d'emblée « *le Lion* » et jamais *un Lion*. Cette poussée vers la généralité est perceptible à l'intérieur même du travail de Buffon³⁷. En effet si l'on consulte un manuscrit préparatoire intitulé « État des planches gravées qui entreront dans le septième volume de *l'Histoire naturelle* du Cabinet du Roi »³⁸, on constate que Buffon et son équipe prévoient plusieurs planches pour le rat : « Le Rat des champs et son squelette », « Le Rat domestique et son squelette ». En revanche, les gravures finalement publiées dans le tome VII de *l'Histoire naturelle* en 1758, ne font plus la différence entre les deux variétés mais ne présentent qu'une seule planche, intitulée « Le Rat », qui présente l'animal et son squelette. On comprend ainsi que Buffon et ses collaborateurs entendent donner la priorité au général : ils ne se bornent plus à accumuler les singularités et à en dresser un catalogue plus ou moins ordonné. L'animal que décrit Buffon n'est plus sujet à être dénombré comme ceux décrits par Perrault. Buffon s'est proposé d'être ce Génie que Perrault semblait appeler de ses vœux. Si *l'Histoire naturelle* peint bien un individu particulier dont on nous dit d'où il vient et où on l'a vu, le texte et la gravure promeuvent cet individu au rang d'exemplaire de toute son espèce. Buffon et son équipe s'attachent davantage à l'espèce qu'à l'individu. Dans leurs travaux, l'individu devient véritablement *spécimen*. Ainsi, on peut opposer deux approches : celle de l'anatomiste (Perrault), qui

³³ *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, t. I, p. 48.

³⁴ Daubenton, « De la Description des animaux », in *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, Imprimerie Royale, 1753, t. IV, pp 111-141, ici p. 137.

³⁵ Voir par exemple les indications de Pedro Pimenta, « Le 'dessin originaire de la nature' dans *l'Histoire naturelle* de Buffon et Daubenton », *Dix-huitième siècle*, 49 (2017/1), pp. 693-711.

³⁶ *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Animaux*, Paris, Imprimerie royale, 1676, fin de la Préface (ajout de cette édition).

³⁷ Nous avons analysé ce point dans notre ouvrage, *Buffon illustré. Les gravures de l'Histoire naturelle (1749-1767)*, Paris, Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, collection Archives, 2007.

³⁸ Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, Ms. 218, f° 13.

analyse, particularise et sacralise tout détail — il est bon tant qu'il est vrai ! ; et celle du naturaliste, qui rejette le détail superflu et généralise parce qu'il vise plus loin.

Les défis de l'illustration naturaliste

Que dire enfin des gravures qui soutiennent les descriptions données dans les traités d'histoire naturelle ? Les travaux de Perrault et de sa Compagnie sont exemplaires : ils vantent la description comme la forme suprême du savoir naturaliste mais on a pu observer cependant que leurs rapports à l'illustration étaient souvent complexes. Ainsi, toute planche a pour fonction de faire voir ce que la description raconte, mais elle doit elle-même être accompagnée d'une explication : et cela manifeste en quelque sorte l'impuissance de la gravure à véritablement *faire voir*³⁹. Si le dessin doit toujours être redoublé des mots, si entre la description et la gravure s'interpose encore l'explication, que penser de la valeur de l'illustration naturaliste ?

Bien évidemment, les gravures des animaux disséqués proposées par exemple dans les descriptions de Perrault contraste avec les fastes de la peinture animalière, celle de Pieter Boel (1622-1674), de Nicasius Bernaerts (1620-1678) ou de Jean-Baptiste Oudry (1686-1755)⁴⁰. Mais ces gravures se démarquent également de l'illustration naturaliste en général et ce point est perceptible dans la manière dont Daubenton pense la description. En effet, *l'Histoire naturelle* de Buffon et ses collaborateurs va réintégrer dans l'illustration naturaliste quelque chose du caractère et du tempérament de l'animal.

La description est, nous explique Daubenton, un tableau où les mots font office de couleurs et où il faut aussi veiller à « la composition du tableau » ou « expression de la chose ». La figure totale ou description de l'extérieur doit viser « *l'expression de la chose* » et varier dans les différents objets : c'est pourquoi les peintures du cheval ou du cochon, du cerf ou du rhinocéros, ne prendront pas le même point de départ⁴¹. L'équipe de *l'Histoire naturelle* réintroduit ici le concept de *physionomie*, qui manque à Perrault : la description doit être à la fois le portrait de l'animal au repos, et le tableau présentant l'animal en mouvement ; elle doit réunir « l'habitude du corps et les traits de l'animal » aux « différentes attitudes qui lui sont propres »⁴². Il y a donc un véritable défi de l'illustration naturaliste : le bon portrait doit faire sentir la finesse du renard, la timidité du chevreuil, l'imbécillité du cochon, tout en évitant la facilité d'un tableau confrontant des dogues et un sanglier⁴³. Aussi la bonne peinture doit-elle être d'emblée physique *et* morale.

Quand Daubenton fait la critique de l'anatomiste, devenu frivole par sa passion des détails, c'est aussi bien à Perrault qu'il s'adresse :

« Les anatomistes, trop longtemps occupés à détailler toutes les parties du corps humain, sont enfin parvenus à épuiser leur objet ; n'y ayant plus de choses importantes à décrire, ils se sont jetés dans des discussions frivoles ; ils ont employé plus d'adresse

³⁹ Denis Reynaud, « Pour une théorie de la description au 18e siècle », *Dix-Huitième Siècle*, 22 (1990), pp. 347-366.

⁴⁰ On pourra consulter à ce sujet les travaux de Madeleine Pinault-Sorensen, *Les Mots dans le dessin*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1986 ou *Le peintre et l'histoire naturelle*, Paris, Flammarion, 1990 ; ainsi qu'Alexandre Maral et Nicolas Milovanovic (dir.), *Les Animaux du roi. Catalogue de l'exposition organisée au château de Versailles (12 octobre 2021-13 février 2022)*, Paris-Versailles, Lienart-Château de Versailles, 2021.

⁴¹ Daubenton, « De la Description des animaux », p. 122.

⁴² Daubenton, « De la Description des animaux », pp. 123-124.

⁴³ Daubenton, « De la Description des animaux », p. 125 : « La finesse de ces portraits rendus au naturel échappe à la plupart des connaisseurs. ».

et de sagacité, pour apercevoir des choses imperceptibles, qu'il n'en aurait fallu pour faire des découvertes réelles. Ce défaut de conduite vient d'une erreur qui a prévalu ; on a cru qu'il suffisait d'observer le corps humain pour découvrir tous ses organes et on a négligé toutes les lumières que l'on pouvait tirer de l'observation du corps des animaux : c'était mal raisonner, ou plutôt, on n'avait pas raisonné sur cette matière, on s'était contenté de regarder, sans chercher la bonne façon de voir. »⁴⁴

Quand Perrault et sa Compagnie se penchent sur un individu, leur attention est déjà objectivante. Même quand ils peignent l'animal extérieur, ils ne présentent encore qu'une peau morte, parce que vidée de tout le tempérament de l'espèce. Dans leur travail, ils demeurent des anatomistes qui dissèquent, non des naturalistes qui observent — et c'est ici sans doute que le texte de Madeleine de Scudéry apporte un correctif ou un complément qui n'est pas inutile.

⁴⁴ Daubenton, « De la Description des animaux », p. 132.